

ASSEMBLÉE NATIONALE  
19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF815

présenté par  
M. Buisson, Mme Mathilde Paris, M. Allisio, M. Cabrolier, M. Dessigny, Mme Grangier,  
M. Lottiaux, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Sabatou, M. Salmon et M. Jean-Philippe Tanguy  
-----

ARTICLE 35  
ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes                                     | +         | -         |
|------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Action de la France en Europe et dans le monde | 5 000 000 | 0         |
| Diplomatie culturelle et d'influence           | 0         | 5 000 000 |
| Français à l'étranger et affaires consulaires  | 0         | 0         |
| TOTAUX                                         | 5 000 000 | 5 000 000 |
| SOLDE                                          | 0         |           |

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France fait face à une campagne sans précédent de désinformation à son encontre sur le continent africain. Cette campagne porte gravement atteinte et l'image de notre pays et donc à nos intérêts.

Nous ne pouvons pas simplement déplorer cette campagne menée à notre encontre mais nous avons le devoir de nous renforcer dans le domaine de la lutte informationnelle. Le présent projet de loi de finances prévoit, dans la sous-action Communication de l'action Coordination de l'action diplomatique du programme Action de la France en Europe et dans le monde de la mission de la mission Action extérieure de l'État « la Constitution et la dotation technologique d'un réseau de

veilleurs en poste permettant d'apporter une veille linguistique globale afin de faire face à la menace en matière de désinformation »

Cet amendement a pour objet de renforcer encore ce réseau en abondant son budget de 5 millions d'euros.

Voilà pourquoi cet amendement a pour objectif d'augmenter de 5 millions d'euros les autorisations d'engagements (AE) et les crédits de paiement (CP), alloués, dans la mission Action extérieure de l'État au programme 105 Action de la France en Europe et dans le monde, à l'action 01 Coordination de l'action diplomatique hors titre 2 et plus précisément dans la sous-action communication. Cette hausse est compensée, pour les besoins de la recevabilité, par une baisse de 5 millions d'euros des AE et CP alloués, dans la même mission Action extérieure de l'État, au programme 151 Français à l'étranger et affaires consulaires, à l'action 5 Agence pour l'enseignement français à l'étranger hors titre 2.